

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Un livre blanc de la relance en octobre

Le président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables a terminé hier sa visite à La Réunion avec dans sa valise des propositions visant à soutenir les entreprises en difficulté mais aussi à préparer la relance de l'économie locale.

Lionel Canesi était en quête de « solutions pays » à faire remonter au gouvernement pour aider les entreprises réunionnaises à surmonter la crise (lire notre édition de lundi). Les trois jours d'entrevues que le nouveau président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables a eus à La Réunion lui ont permis de ne pas repartir les mains vides.

Dans les jours qui viennent, Lionel Canesi fera remonter deux propositions au gouvernement au moment où ce dernier a décidé de retirer la perfusion dont bénéficient les entreprises françaises. La première vise à décliner localement, notamment dans le tourisme, une mesure destinée pour l'heure aux grosses entreprises: la prise en charge des coûts fixes, complémentaire fonds de solidarité national.

La seconde est une territorialisation des aides de l'État. « Un restaurant de La Réunion n'a pas besoin en ce moment des mêmes aides qu'un restaurant de métropole », résume Lionel Canesi. Les restrictions sanitaires encore en vigueur sur l'île (notamment les jauges) empêchent



Lionel Canesi (au centre) vient d'effectuer un déplacement à La Réunion en compagnie de Jean-Luc Flabeau (à droite) et Abdoullah Lala (à gauche). (Photo Cédric Boulland)

en effet les établissements locaux de retrouver une activité normale.

« Il ne faut pas tout attendre de l'État »

Voilà pour le court terme. L'Ordre des experts-comptables est déjà tourné vers son congrès programmé à Bordeaux début octobre sur le thème « l'expert-comptable au cœur

de la relance ». Un livre blanc de la relance contenant des mesures dédiées à l'outre-mer y sera remis au ministère de l'Économie, Bruno Le Maire, et à celui des Outre-mer, Sébastien Lecornu. « Il ne faut pas tout attendre de l'État, prévient Lionel Canesi. Il faut être lucide. Les demandes d'aides supplémentaires de type baisse des charges et des impôts, cela ne marchera pas. Nous allons rentrer dans l'air » il

faut rembourser le quoi qu'il en coûte ». En revanche, nous pouvons intervenir pour aider les entreprises ultramarines à faire du chiffre d'affaires, à investir et à bénéficier du plan de relance. Il faut que les mesures soient territorialisées et tournées vers l'innovation, l'économie verte ou encore la mer. Il ne faut pas que de l'argent arrive à La Réunion et reparte, que cet argent ne bénéficie qu'aux grosses entreprises et pas aux petites ».

Présidé par Abdoullah Lala, le comité outre-mer du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables est également à pied d'œuvre: « Nous travaillons sur un guide: l'expert-comptable au cœur des territoires ultramarins. Nous ne sommes pas hors-sol. Il faut mettre en avant les singularités des outre-mer afin d'être entendus à Paris ».

Lionel Canesi a bon espoir de l'être: « en janvier, j'ai formulé 20 propositions au gouvernement dont 20 ont été adoptées et une dizaine d'autres sont en cours de l'être ». La Réunion aimerait bien connaître la même réussite...

C.B.

1 chef d'entreprise sur 8 redoute la défaillance

Selon la dernière note de conjoncture de l'edom, le moral des chefs d'entreprise de La Réunion est resté « solide » au premier trimestre malgré les restrictions sanitaires.

L'indicateur du climat des affaires poursuit sa progression: +5 points sur le trimestre pour s'établir à 104,6. Il dépasse désormais sa moyenne de longue période.

Flambée du fret préoccupante

« Cette bonne orientation résulte d'une vision optimiste des chefs d'entreprise sur l'avenir et d'un constat d'amélioration de leur activité, même si celle-ci demeure encore en deçà de son niveau d'avant crise, indique Gilles Lesellier directeur de l'edom de La Réunion. Néanmoins, ce message globalement positif masque des situations plus difficiles pour certains. En effet, 12 % des professionnels interrogés émettent des inquiétudes sur la pérennité de leur activité avec, en toile de fond, un risque de défaillance. »

Concernant les prévisions 2021 de chiffre d'affaires, les dirigeants confirment les perspectives de croissance dans les secteurs des services marchands (+5 % en moyenne pour l'année), de l'industrie manufacturière (+4 %) et du tourisme (+3 %).

D'autres revoient leur prévision à la baisse. Touchées par des fermetures et le couvre-feu, les entreprises du commerce estiment que leur CA devrait augmenter de 5 % en 2021 soit deux points de moins que prévu.

Les professionnels de la construction jugent, à l'inverse, plus favorablement ce début d'année et anticipent une hausse de 25 % de leur CA en 2021.

« Les inquiétudes pour le reste de l'année demeurent », précise Marie Aouriri, responsable du service études de l'edom. La prolongation des restrictions sanitaires constitue la principale crainte pour 8 professionnels interrogés sur 10.

La flambée du coût du fret préoccupe également près de 6 chefs d'entreprise sur 10.